

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19375**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités et Techniques de Communication (ATC) Spécialité :

Référenceur et Rédacteur WEB (RRW)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Alsace - Mulhouse	Président de l'Université de Haute Alsace, Université Haute Alsace - Mulhouse

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé Référenceur & Rédacteur WEB se place sur un *métier émergent*, à la convergence du marketing sur le média Internet (e-Marketing), de la programmation liée au WEB et de la communication.

Le cœur de métier est constitué par l'adaptation permanente de la stratégie de référencement des sites WEB en fonction de mesures d'audiences (tracking).

Il devra notamment et de manière *périodique* :

- optimiser la visibilité des sites pour les principaux moteurs de recherche (Google, Yahoo,...),
- rédiger et/ou optimiser du contenu de pages WEB,
- mesurer l'efficacité d'une action de référencement,
- collaborer avec tous les services (marketing, informatique, graphique, communication, ...),
- entretenir une relation étroite avec le client,
- mettre en place une méthodologie de veille.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce métier est à destination des :

- Agences spécialisées dans le référencement et/ou la création de sites WEB
- Entreprises ou organismes souhaitant développer et/ou améliorer leurs ventes en ligne (e-commerce) ou désireuses d'améliorer la visibilité de leur site Web et d'en augmenter le trafic.
- Entreprise ou organisme souhaitant faire croître leur notoriété sur le média Internet, notamment par le biais de l'e-réputation et du community management (réseaux sociaux, blogs, forums, ...)
- Référenceur en agence spécialisée dans les sites Web,
- Rédacteur de pages Web en agence ou en entreprise de tout domaine
- Web-marketeur
- Community manager, e-réputation
- Chargé de communication interne / externe
- Vente de produits en ligne (e-marketing)

De nombreux champs d'application sont concernés, en particulier :

- **la mesure d'impact (tracking) des pages WEB** et leurs promotion sur les moteurs de recherche les plus courants (Google, Yahoo, ...),
- **l'amélioration des pages WEB** par des choix judicieux de mots clés et de contenus favorisant le référencement naturel,
- **la négociation avec les moteurs de recherche et/ou annuaires** lors d'un référencement visant les liens sponsorisés,
- **le développement de services commerciaux**, visant à promouvoir et commercialiser des produits en ligne (gestion de la relation clients, fidélisation, marketing interactif),
- **la croissance des activités liées à la collecte, au traitement de l'information** (veille technologique et stratégique), à la capitalisation des savoirs et savoir-faire,

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1101 : Animation de site multimédia

E1104 : Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Formation initiale ou par alternance :

- 496 heures de Formation académique (cours, TD et TP) - soit 16 semaines de 31H,
- 150 heures de projets tuteurés,
- 16 semaines de stage en entreprise pour la formation initiale,

ou

DES MISSIONS EN ENTREPRISE pour les alternants - (environ 29 semaines de 35H).

L'ensemble des modules d'enseignement est réparti dans 6 Unités d'Enseignement (UE) et comptabilise 60 crédits européens (ECTS) :

1. Connaissances générales 96 H
 2. Outils 106 H
 3. Marketing 78 H
 4. Référencement - Méthodologie 120 H
 5. Culture technique 94 H
 6. Projet tuteuré 150 H
- Stage ou missions 16 semaines

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Pour les candidats ayant suivi la formation initiale : Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement (affectées de leur coefficient), y compris le stage et les projets tutorés et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble constitué des stages et des projets tutorés (affectés de leur coefficient). Le jury peut proposer la délivrance du diplôme dans les autres cas.
En contrat d'apprentissage	X	Pour les candidats ayant bénéficié d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement (affectées de leur coefficient), y compris les périodes en entreprise et les projets tutorés et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble constitué des périodes en entreprise et des projets tutorés (affectés de leur coefficient). Le jury peut proposer la délivrance du diplôme dans les autres cas.
Après un parcours de formation continue	X	Pour les candidats ayant suivi le régime de la formation continue : Il est possible d'être dispensé des épreuves d'évaluation des unités d'enseignement par la voie de la Validation des Acquis Professionnels. Néanmoins, la validation d'au moins une des U.E. par la voie de la formation initiale est obligatoire. Le rapport de stage peut être remplacé par un rapport d'activité lorsque celle-ci est en relation directe avec les objectifs de la formation. La soutenance du rapport est obligatoire et se passe dans les mêmes conditions que pour les candidats en formation initiale.
En contrat de professionnalisation	X	Pour les candidats ayant bénéficié d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement (affectées de leur coefficient), y compris les périodes en entreprise et les projets tutorés et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble constitué des périodes en entreprise et des projets tutorés (affectés de leur coefficient). Le jury peut proposer la délivrance du diplôme dans les autres cas.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Modalités de mise en œuvre de la validation des acquis professionnels et des acquis personnels Les candidats (en formation initiale ou continue) seront admis sur dossier accompagné d'un entretien, et le jury se réserve le droit de proposer le recrutement de candidats ne justifiant pas d'un niveau académique équivalent à un bac+2. La procédure est alors celle de la validation des acquis professionnels (VAP). La proposition du jury est soumise à l'approbation de la commission de VAP.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux Licence Professionnelles, publié au JO du 24 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 avril 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.iutmulhouse.uha.fr/atc_r/index.html

[Université de Haute Alsace](#)

[IUT de Mulhouse](#)

[CFAU Alsace](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Haute Alsace, Mulhouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :